



Présentation de la formation

Objectifs de la formation en alternance :

- Se positionner en tant que **salarié** dans une entreprise équine,
- Acquérir une formation **technique** et **générale** pour **préparer aux métiers du cheval**.
- Préparer à l'**installation** dans le domaine du cheval.
- Préparer le jeune à l'**examen du BAC PRO « Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole »**

Déroulement :

- 2nde et 1^{ère} à la MFR Vains–St Senier
- T^{ale} à la MFR de Granville



INDIVIDUALISATION

Pour s'orienter, chacun est accompagné dans l'élaboration de son projet.

Cette mission s'inscrit dans la durée et nécessite la mobilisation de tous les acteurs :jeune, famille, maîtres d'apprentissage, moniteurs.

NOS FORCES

Un parcours individualisé.
Un système d'alternance permettant d'être en phase avec le milieu professionnel.

Des visites et interventions en lien avec la formation.
Des projets menés sur tout le territoire.
Des voyages d'étude.

Contenu de la formation

Formation à la Maison Familiale de 52 semaines (1900h)	Formation chez l'employeur (Maître d'apprentissage)
Année de 2nde	
570 heures · 4 Modules Généraux · 4 Modules professionnels	Toute l'année chez l'employeur (dont 5 semaines de Congés payés)
Années de 1^{ère} et T^{ale}	
1330 heures · 4 Modules Généraux · 7 Modules professionnels	Toute la durée chez l'employeur (dont 5 semaines de congés payés par an)
En 3 ans	
· Des thèmes d'étude en lien avec le milieu professionnel et familial. · Passage du SST. · Préparation au Bac Pro.	· Acquisition de savoir être en milieu professionnel · Développement des compétences professionnelles

Evaluation du Bac Pro

- 50 % en CCF au cours des années de 1^{ère} et T^{ale}
- 50 % en Epreuves terminales en juin de la T^{ale}.

Débouchés

- Etudes supérieures (BTSA, ...).
- Salariat en entreprise agricole.
- Installation en agriculture, après un stage spécifique.

★ Nos résultats ★

**En 2021,
72% de réussite au
Bac**

NOTRE ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE

Nous accompagnons spécifiquement les jeunes présentant des troubles de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyscalculie, dyspraxie), ayant une reconnaissance de handicap, ou étant à mobilité réduite.

Admission (32 élèves par niveau, tous statuts confondus)

Prérequis :

- Être âgé de 14 ans au 31 décembre de l'année d'inscription.
- Entrée en 2nde après une classe de 3^{ème}, d'un CAPA, ou autre formation.
- Entrée en 1^{ère} possible après un CAPA, BEPA, 2nde, sous dérogation.
- Avoir un Maître d'apprentissage ou être en recherche.

Modalités :

- Fiche de demande d'admission à compléter.
- Entretien avec le jeune et sa famille, sur ses motivations.
- Constitution d'un dossier d'inscription.

Délai d'accès :

- Rentrée en septembre 2022, autre possibilité selon l'avis du SRFD.

Rémunération : Voir sur www.service-public.fr